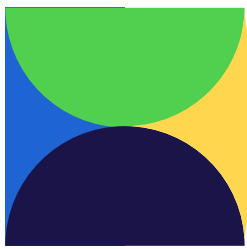


# RAPPORT FINANCIER 2023



BINJUR MINUIT



## Introduction

# Réorganisation interne et refonte de notre modèle budgétaire

L'exercice 2022 se clôturait sur des perspectives difficiles : notre équilibre budgétaire sur la durée du prochain cycle quadriennal de conventionnement avec nos partenaires publics (2023-2026) ne serait plus assuré et notre trésorerie ne nous permettrait plus d'écart.

Nous projetions un déficit attendu de -90 000 € en fin d'année 2023 et nous nous résignons donc à des suppressions de postes.

Malgré une baisse importante de notre effectif à partir de juillet suite aux licenciements pour motif économique de deux salarié·es sur onze permanent·es<sup>1</sup>, entraînant une inévitable réorganisation du travail, le développement du projet artistique et culturel de Bonjour Minuit ces quatre dernières années nous a vraisemblablement permis d'améliorer encore notre fréquentation et nos recettes de bar et de billetterie en conséquence. Nous avons également augmenté nos recettes propres en développant considérablement la location des espaces à notre disposition et en proposant davantage de prestations sur mesure.

La qualité reconnue, par nos partenaires publics, de l'ensemble de nos actions au bénéfice des artistes et publics de notre territoire d'intervention nous aura également permis de bénéficier de hausses significatives de nos subventions, et en particulier celles, indispensables, dédiées au fonctionnement général de notre structure.

Notre rééquilibrage budgétaire devait s'accompagner d'une reconstruction de notre trésorerie pour assumer le coût des licenciements et assurer la continuité de l'activité. Nous avons obtenu en fin d'année un prêt sur trois ans de 40 000 € à 4,7% du Crédit Mutuel de Bretagne. Additionné à deux avances remboursables sur trois ans de 16 000 € à 0% et 24 000 € à 2,5% acquises auprès de France Active Bretagne, ce sont au total 80 000 € de fonds supplémentaires disponibles que nous avons su réunir.

Nous avons licencié un troisième salarié pour motif économique en décembre<sup>2</sup>, réduisant encore notre effectif initial de onze permanent·es. Ces trois salarié·es ne seront pas remplacé·es et le nombre de postes nécessaires au fonctionnement de la structure maintenu désormais à huit.

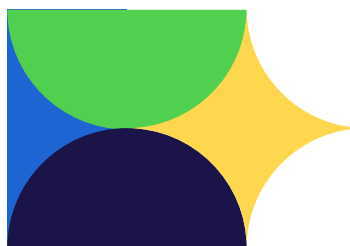
Nous terminons l'année avec un déficit contenu de -34 261 €. Le présent bilan financier s'attachera à illustrer la refonte de notre modèle budgétaire engagée cette année, en vue de redéfinir un équilibre solide dès 2024. Celui-ci devra garantir le maintien de nos activités et des emplois au sein de Bonjour Minuit au-delà de la durée du présent cycle quadriennal de notre convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026.

<sup>1</sup> Sandrine Papon, Barmaid/Attachée à l'accueil des artistes et Jean-Louis Maulpoix, Chef comptable/Chargé de production

<sup>2</sup> Nicolas Acevedo, Directeur technique

BUDGET RÉALISÉ

CHARGES		2023	2022	PRODUITS		2023	2022
ACHATS		157 000 €	128 471 €	VENTES		143 929 €	90 634 €
		16%	13%			15%	9%
SERVICES EXTÉRIEURS		48 518 €	49 711 €	SUBVENTIONS		769 272 €	757 038 €
		5%	5%			79%	78%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		148 463 €	147 618 €	AUTRES PRODUITS		8 036 €	4 863 €
		15%	15%			1%	1%
IMPÔTS & TAXES		31 662 €	43 493 €	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES		55 942 €	119 204 €
		3%	4%			6%	12%
CHARGES DE PERSONNEL		560 317 €	475 828 €				
		55%	49%				
AUTRES CHARGES		11 518 €	44 857 €				
		1%	5%				
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS		53 962 €	76 828 €				
		5%	8%				
<b>TOTAL</b>		<b>1 011 440 €</b>	<b>966 805 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>977 179 €</b>	<b>971 739 €</b>
<i>Sous-total Charges d'Exploitation</i>		<i>957 477 €</i>	<i>889 978 €</i>	<i>Sous-Total Produits d'Exploitation</i>		<i>921 237 €</i>	<i>852 535 €</i>
Résultat						-34 261 €	4 934 €
				<i>Excédent Brut d'Exploitation</i>		<i>-36 241 €</i>	<i>-37 442 €</i>



## Analyse budgétaire de l'activité

### 1) Détails des recettes & évolutions

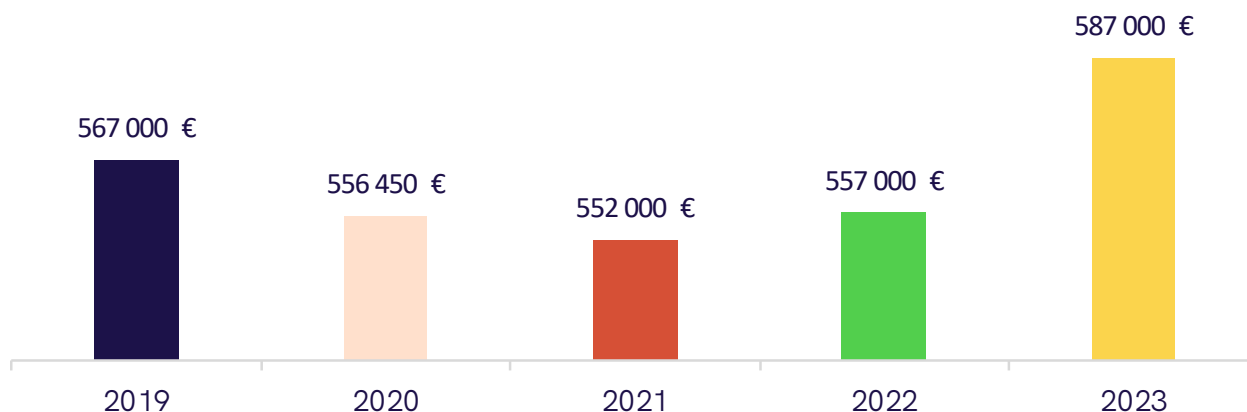
En 2023, les recettes globales s'élevaient à 977 179 €, marquant une hausse de +5 440 € par rapport à 2022 (971 739 €).

Hors produits exceptionnels et reprises sur amortissements et provisions (-63 262 €), nos produits d'exploitation sont en hausse considérable : +68 702 € dont +12 234 € de subventions et +53 295 € de ventes.

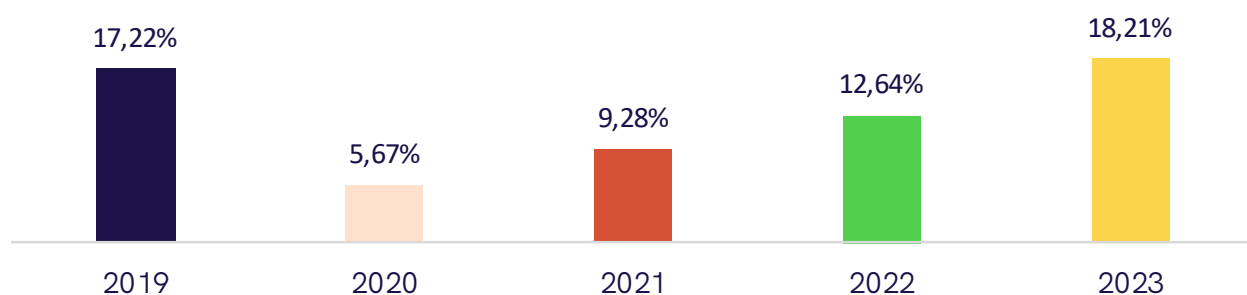
#### a) Subventions

	2023		2022	
<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>587 000 €</b>	<b>60%</b>	<b>557 000 €</b>	<b>57%</b>
Etat DRAC SMAC	110 000 €	11%	100 000 €	10%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	57 000 €	6%	57 000 €	6%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	95 000 €	10%	90 000 €	9%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	5 000 €	1%	0 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	320 000 €	33%	310 000 €	32%
<b>AIDES AUX PROJETS</b>	<b>158 339 €</b>	<b>16%</b>	<b>166 822 €</b>	<b>17%</b>
État - DRAC - Aide exceptionnelle	20 000 €	2%	0 €	0%
État - DRAC - Autres	47 326 €	5%	37 500 €	4%
État - Autres (hors aides à l'emploi)	3 500 €	0%	0 €	0%
Conseil Régional - Autres	21 961 €	2%	35 929 €	4%
Conseil Départemental - Autres	13 125 €	1%	11 875 €	1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération - Autres	2 800 €	0%	9 000 €	1%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	49 628 €	5%	72 518 €	7%
<b>AIDES À L'EMPLOI</b>	<b>33 848 €</b>	<b>3%</b>	<b>38 714 €</b>	<b>4%</b>
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	33 848 €	3%	38 714 €	4%
<b>TVA S/ Subventions</b>	<b>-9 915 €</b>	<b>-1%</b>	<b>-5 498 €</b>	<b>-1%</b>

## Evolution des subventions de fonctionnement



## Taux de ressources propres (hors subventions) sur recettes d'exploitation



### Une hausse de la part des subventions à relativiser :

La Ville de Saint-Brieuc et la Drac Bretagne ont respectivement augmenté leur soutien au fonctionnement de Bonjour Minuit de +20 000 € et +10 000 € par rapport à 2022.

La hausse du montant global de nos subventions provient également d'aides obtenues en réponse à des appels à projets spécifiques ou en soutien exceptionnel lié à notre restructuration économique en cours.

Les aides ainsi obtenues couvrent les dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre des actions concernées. Il convient donc de les dissocier des moyens plus pérennes dédiés au fonctionnement général de notre structure.

### La part des subventions en chiffres :

#### Montant total des subventions et part des recettes globales :

- En 2019 = 634 618 € pour 80 % des recettes
- En 2020 = 684 797 € pour 94 % des recettes
- En 2021 = 709 267 € pour 89 % des recettes
- En 2022 = 757 038 € pour 78 % des recettes
- En 2023 = 769 272 € pour 79 % des recettes

#### Part du montant total des subventions sur nos recettes d'exploitation<sup>3</sup> :

- En 2019 = 83 % des recettes
- En 2020 = 94 % des recettes
- En 2021 = 91 % des recettes
- En 2022 = 87 % des recettes
- En 2023 = 82 % des recettes

=> La part des subventions sur les recettes reste importante, mais stable par rapport à 2019 et en nette baisse par rapport à 2022 en raison du développement de nos recettes propres en parallèle des subventions.

#### Montant des subventions de fonctionnement et part des recettes d'exploitation<sup>3</sup> :

- En 2019 = 567 000 € pour 74 % des recettes
- En 2020 = 556 450 € pour 77 % des recettes
- En 2021 = 552 000 € pour 71 % des recettes
- En 2022 = 557 000 € pour 59 % des recettes
- En 2023 = 587 000 € pour 62 % des recettes

=> Bien qu'en valeur absolue les subventions de fonctionnement soient en très nette hausse (+20 000 € par rapport à 2019 et +30 000 € par rapport à 2022), la part des subventions de fonctionnement sur les recettes d'exploitation est relativement stable par rapport à 2022 (+3 %), voir en nette baisse par rapport à 2019 (-12%).

#### Montant des aides aux projets et des aides exceptionnelles et part des recettes d'exploitation<sup>3</sup> :

- En 2019 = 55 768 € pour 7 % des recettes
- En 2020 = 99 395 € pour 14 % des recettes
- En 2021 = 122 493 € pour 16 % des recettes
- En 2022 = 166 822 € pour 18 % des recettes
- En 2023 = 158 339 € pour 17 % des recettes

=> Les montants d'aides aux projets les plus importants entre 2019 et 2022 ont été obtenus dans le cadre du plan de relance suite à la pandémie de Covid-19.

En 2023, hors subvention de fonctionnement et en soutien face aux difficultés économiques que nous rencontrons, la DRAC Bretagne nous a versé : +20 000 € d'aide exceptionnelle et +5 000 € liés au surcoût de l'énergie, soit +25 000 € au total, ou 16% de nos subventions 2023 hors fonctionnement.

<sup>3</sup> Recettes générées par notre activité au cours de la période, hors produits exceptionnels et reprises sur amortissements et provisions.

Montant des aides à l'emploi et part des recettes d'exploitation :

- En 2019 = 19 658 € pour 3 % des recettes
- En 2020 = 31 510 € pour 4 % des recettes
- En 2021 = 40 700 € pour 5% des recettes
- En 2022 = 38 714 € pour 5% des recettes
- En 2023 = 33 848 € pour 5% des recettes

=> Les aides à l'emploi liées aux embauches en 2019 de notre Directrice de la programmation, de notre Régisseuse générale et de notre Régisseur des studios prennent fin en 2023. 14 214 € de financements annuels du Fonds de Coopération de Jeunesse et d'Education Populaire (FONJEP) seront maintenus jusqu'en 2025.

## b) Autres recettes

### VENTES ET PRESTATIONS (DÉTAIL)

	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Billetterie	50 448 €	41 161 €	19 776 €	17 494 €	55 109 €	23%
Bar	47 116 €	32 842 €	27 619 €	9 918 €	36 774 €	43%
Studios	6 223 €	5 526 €	3 002 €	1 766 €	5 646 €	13%
Actions Culturelles	5 826 €	6 154 €	10 500 €	6 250 €	6 175 €	-5%
Location salles	23 861 €	3 028 €	218 €	890 €	7 165 €	688%
Adhésions	3 981 €	3 324 €	1 148 €	836 €	7 607 €	20%
Autres	14 509 €	3 463 €	1 626 €	3 329 €	11 892 €	319%

### MARGE DU BAR

	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Ventes de marchandises	47 116 €	32 842 €	27 619 €	9 918 €	36 774 €	43,47%
Achats consommés	21 448 €	21 080 €	13 757 €	5 031 €	19 142 €	1,75%
Marge sur négoce	<b>25 668 €</b>	<b>11 761 €</b>	<b>13 862 €</b>	<b>4 887 €</b>	<b>17 632 €</b>	<b>118,24%</b>
Taux de marge sur négoce	54,48%	35,81%	50,19%	49,27%	47,95%	18,67%

### RESULTAT DIFFUSION

	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Billetterie	50 448 €	41 161 €	19 776 €	17 494 €	55 109 €	46,96%
Marge Bar	25 668 €	11 761 €	13 862 €	4 887 €	17 632 €	100,32%
Achats Concerts	82 601 €	77 810 €	54 520 €	51 070 €	94 896 €	8,79%
Engagements Art. & Tech. CE.	42 169 €	35 136 €	26 387 €	28 108 €	38 816 €	26,65%
Sécurité Concerts	16 650 €	14 338 €	10 363 €	6 079 €	16 361 €	22,31%
Location Matériel Concerts	6 396 €	4 926 €	5 244 €	1 280 €	2 883 €	28,03%
Accueil Artistes	41 793 €	43 171 €	27 074 €	16 476 €	28 053 €	-5,09%
Résultat Diffusion	<b>- 113 493 €</b>	<b>- 122 458 €</b>	<b>- 89 949 €</b>	<b>- 80 632 €</b>	<b>- 108 269 €</b>	<b>-9,97%</b>

## Principales variations des ventes et prestations :

Les recettes liées à la location de salles et autres prestations progressent de manière très encourageante au regard de nos ambitions : 23 861 € de recettes réalisées, soit +20 833 € par rapport à 2022 et +13 861 par rapport à notre budget prévisionnel. Les recettes liées aux autres prestations proviennent de quelques prestations techniques ou artistiques et principalement de la vente de matériel obsolète pour 8 144 €.

Le résultat de l'activité de diffusion de concerts s'améliore par rapport à 2022, en cohérence avec nos objectifs de l'année (-113 493 € en 2023 contre 122 458 € en 2022). La hausse des recettes de billetterie liées à la reprise des concerts sur une année complète (+9 287 €) et les fortes progressions des ventes au bar (+14 274 €) et de leurs bénéfices (54% de marge en 2023 contre 36% en 2022) participent largement à la réduction du déficit attendu de l'activité de diffusion de concerts.

Nos recettes liées aux studios et aux adhésions progressent quant à elles légèrement : respectivement +697 € et +657 €.

### c) Contributions volontaires

	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Bénévolat	45 979 €	45 979 €	37 869 €	37 042 €	37 101 €	0%
Prestations en nature	133 472 €	133 472 €	132 713 €	161 815 €	161 646 €	0%
Dons en nature	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

Le montant valorisé du bénévolat à Bonjour Minuit est identique à 2022.

L'engagement de nos bénévoles est toujours aussi précieux, tant sur l'activité de concerts que pour la gouvernance de l'association, assurée par les membres du conseil d'administration et du bureau.

## 2) Détails des dépenses & évolutions

Nos dépenses globales marquent une importante hausse par rapport à 2022 : 1 011 440 € cette année contre 966 805 € l'année précédente (+44 634 €).

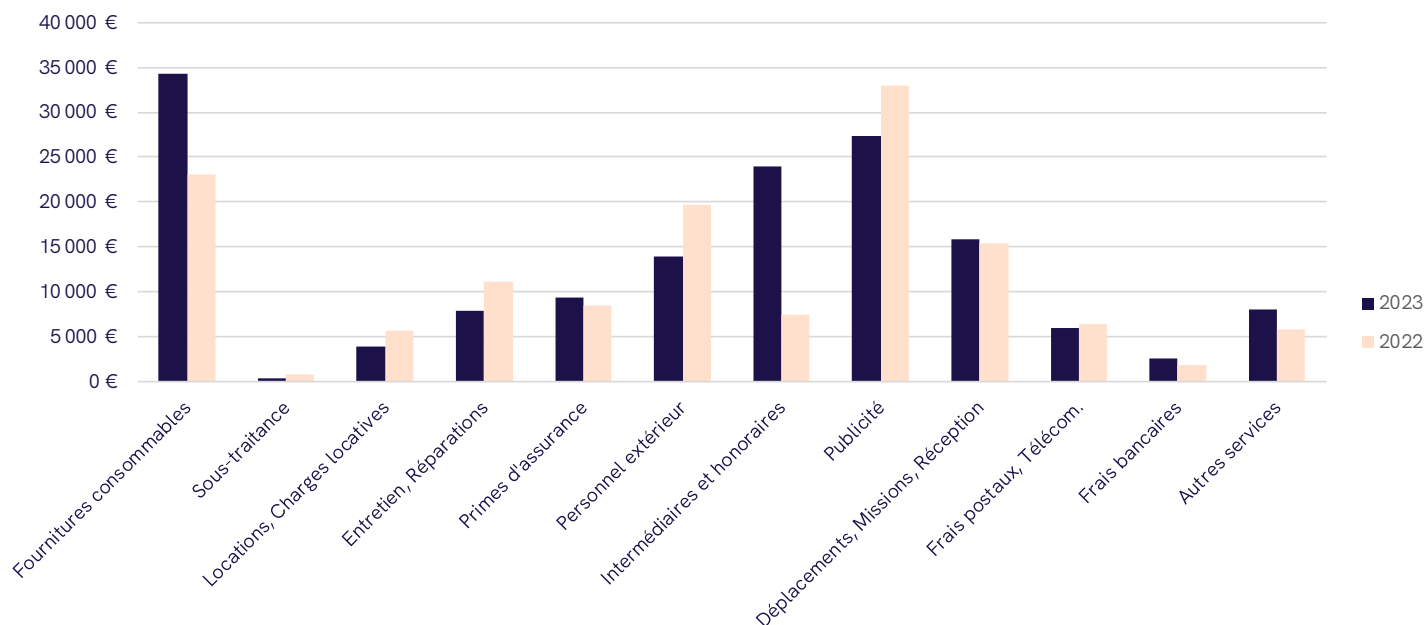
Pour apprécier la différence liée au fonctionnement de Bonjour Minuit et la réalisation de l'ensemble de nos activités en 2023, il convient davantage de comparer ici nos charges d'exploitation (hors charges exceptionnelles et dotations sur amortissements), soit +67 500 € par rapport à 2022, dont la majeure partie est liée au coût des licenciements (62 604 € d'indemnités de licenciement versées, Cf. Charges de personnel détaillées après).



## a) Charges courantes, sous-traitance & personnel extérieur

### DETAIL DES CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (HORS PERSONNEL)

	2023	2022	2021	2020	2019	Évol. N-1	
Fournitures consommables	34 361 €	23 110 €	46 450 €	41 183 €	27 161 €	48,7%	11 251 €
Sous-traitance	366 €	811 €	5 261 €	521 €	2 695 €	-54,9%	-445 €
Locations, Charges locatives	3 874 €	5 694 €	3 650 €	2 518 €	3 049 €	-32,0%	-1 820 €
Entretien, Réparations	7 943 €	11 148 €	9 749 €	11 122 €	7 756 €	-28,7%	-3 205 €
Primes d'assurance	9 299 €	8 511 €	8 831 €	8 757 €	8 297 €	9,3%	788 €
Personnel extérieur	13 901 €	19 613 €	15 912 €	8 982 €	1 283 €	-29,1%	-5 711 €
Intermédiaires et honoraires	23 935 €	7 480 €	10 083 €	14 500 €	15 675 €	220,0%	16 455 €
Publicité	27 324 €	32 925 €	44 147 €	27 427 €	26 333 €	-17,0%	-5 601 €
Déplacements, Missions, Réception	15 862 €	15 401 €	11 656 €	9 139 €	13 562 €	3,0%	461 €
Frais postaux, Télécom.	5 912 €	6 370 €	6 096 €	7 525 €	8 178 €	-7,2%	-458 €
Frais bancaires	2 499 €	1 893 €	2 755 €	1 776 €	1 414 €	32,0%	606 €
Autres services	8 089 €	5 750 €	4 372 €	3 058 €	4 153 €	40,7%	2 339 €
<b>TOTAL</b>	<b>153 365 €</b>	<b>138 705 €</b>	<b>168 960 €</b>	<b>136 508 €</b>	<b>119 554 €</b>		



### Une variation maîtrisée des charges courantes de fonctionnement hors personnel

Nos charges courantes (achats et services extérieurs inhérents au bon fonctionnement de la structure) sont en hausse de 14 660 €, montant essentiellement couvert par des aides dédiées.

Les postes en hausse significative :

- Fournitures consommables : +11 251 € dont +6 517 € d'énergie. Le reste de la hausse se justifie pour majeure partie par des achats de petits équipements

non-amortis pour un montant de 3 277 € couvert par une subvention dédiée de la Drac Bretagne.

- Intermédiaire et honoraires : +16 455 € dont +10 000 € pour réalisation d'un bilan carbone, dont le coût est couvert par une subvention de BPI France. Le reste est lié au coût des prestations de comptabilité en hausse suite au licenciement de notre Chef comptable.
- Frais bancaires : légère hausse liée au déblocage de prêts liés à la situation économique.

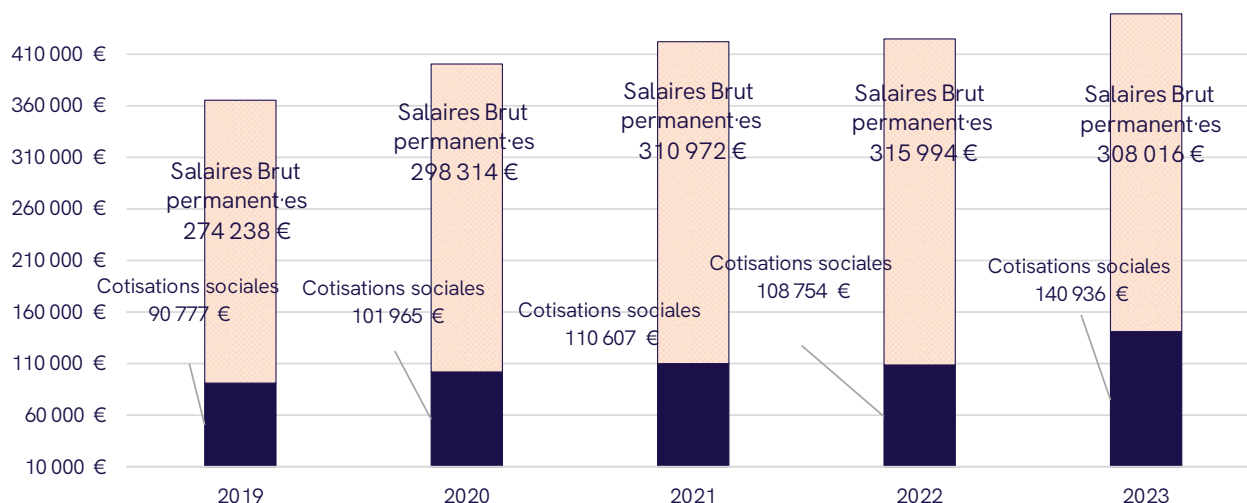
Un poste en baisse significative :

- Entretien, Publicité et Personnel extérieur : toutes les économies possibles ont été réalisées dans la limite des moyens indispensables à l'accomplissement de nos objectifs, notamment les coûts relatifs à la communication générale de Bonjour Minuit en baisse de -5 601 €.

## b) Charges de personnel

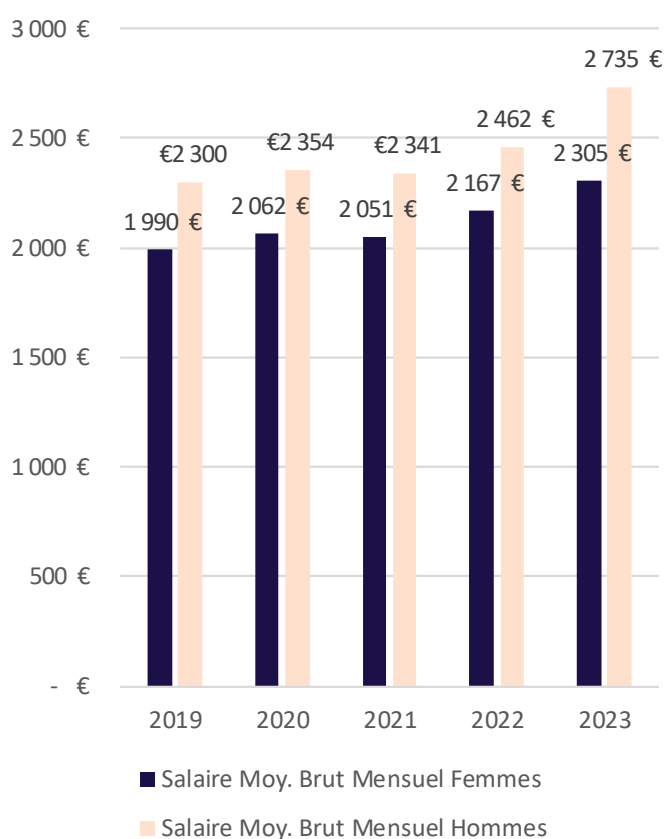
		<b>% Charges</b>
2023	560 317 €	55,40%
2022	475 828 €	49,22%
	<b>+84 489 €</b>	<b>+17,8%</b>

### Salaires des permanent-es



En 2023, on compte +84 489 € de charges de personnel par rapport à l'année précédente dont +62 604 € de versements d'indemnités de licenciements et contrats de sécurisation professionnels (France Travail) pour trois salarié·es permanent·es entre juillet et décembre, auxquels s'ajoutent +21 676 € de cotisations sociales, exonérées en 2022 dans le cadre des aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

- La masse salariale brute des permanent·es est ainsi contenue et devrait significativement baisser en 2024 :
  - 2021 => 310 972 €
  - 2022 => 315 994 €
  - 2023 => 308 016 €, soit -7 978 €
- Tandis que le montant de leurs cotisations sociales est en nette hausse par rapport à 2022, en raison de la fin des exonérations Covid-19 :
  - 2021 => 110 607 €
  - 2022 => 108 754 €
  - 2023 => 140 936 €, soit +32 182 €
- Le coût employeur total des artistes et technicien·nes intermittent·es est quant à lui stable et légèrement en hausse :
  - 2021 => 74 276 €
  - 2022 => 69 504 €
  - 2023 => 71 722 €, soit +2 218 €



La répartition femmes/hommes des salaires des permanent·es de Bonjour Minuit reste inégalitaire et l'écart s'est creusé cette année.

En moyenne en 2023, les salariées permanentes de Bonjour Minuit gagnent mensuellement 430 € Brut de moins que les hommes.

Le salaire brut mensuel médian est de 2 208 €. Deux femmes contre quatre hommes se situent au-dessus.

Il convient cependant de relativiser la comparaison des salaires bruts moyens et médians de 2023 avec ceux des années précédentes : ils prennent en compte les indemnités de préavis des salarié·es licencié·es cette année, dont celles de notre Chef Comptable et de notre Directeur technique (hommes percevant les troisième et quatrième salaires les plus importants des effectifs permanent·es), rapportés au nombre d'équivalents temps plein (ETP<sup>4</sup>) sur l'année, soit 10,11 ETP pour un effectif global de 11 salarié·es. Le maintien de l'effectif complet à salaire égal sur toute la période aurait mécaniquement diminué l'écart.

La principale raison de la différence de salaires entre les femmes et les hommes salarié·es de Bonjour Minuit est l'occupation des deux postes hiérarchiquement les plus élevés par des hommes (Directeur, groupe 1, et Administrateur, groupe 2 de la grille des salaires minimum de notre convention collective qui compte 9 groupes). Les salaires de ces deux cadres de direction n'ont pourtant pas bénéficié des revalorisations liées aux négociations annuelles obligatoires ces trois dernières années, a contrario des salaires de l'ensemble des autres salarié·es permanent·es. Avec une stricte application des minimas conventionnels, l'écart des salaires femmes/hommes pourraient donc être encore plus important.

Le positionnement des salarié·es dans la grille de rémunérations applicable à notre convention collective est là aussi inégalitaire avec une légère sur-représentation des hommes aux postes de cadres (deux femmes contre quatre hommes).

Cet écart devrait se réduire en 2024 avec la revalorisation du poste de Régisseuse plateau (groupe 6, non-cadre) en Régisseuse générale (groupe 4, cadre) et la suppression fin 2023 des postes de Chef comptable et Directeur technique occupés par des hommes.

#### REPARTITION F/H DES SALAIRES DES PERMANENT.ES (CDI)

	2023	2022	2021	2020	2019
Salaire Moyen Brut Annuel	30 497 €	27 961 €	26 602 €	26 875 €	26 268 €
Femmes	27 663 €	26 004 €	24 609 €	24 746 €	23 884 €
Hommes	32 820 €	29 548 €	28 090 €	28 247 €	27 604 €
Salaire Médian Brut Annuel	26 498 €	26 978 €	25 501 €	24 560 €	20 143 €
Femmes	23 453 €	24 095 €	22 832 €	20 749 €	21 859 €
Hommes	29 465 €	30 393 €	29 265 €	27 446 €	28 280 €
Nombre de Femmes > Salaire Médian	2	2	2	2	2
Nombre d'Hommes > Salaire Médian	4	4	4	4	4

<sup>4</sup> Un ETP est une unité de mesure proportionnelle au nombre d'heures travaillées par un salarié.

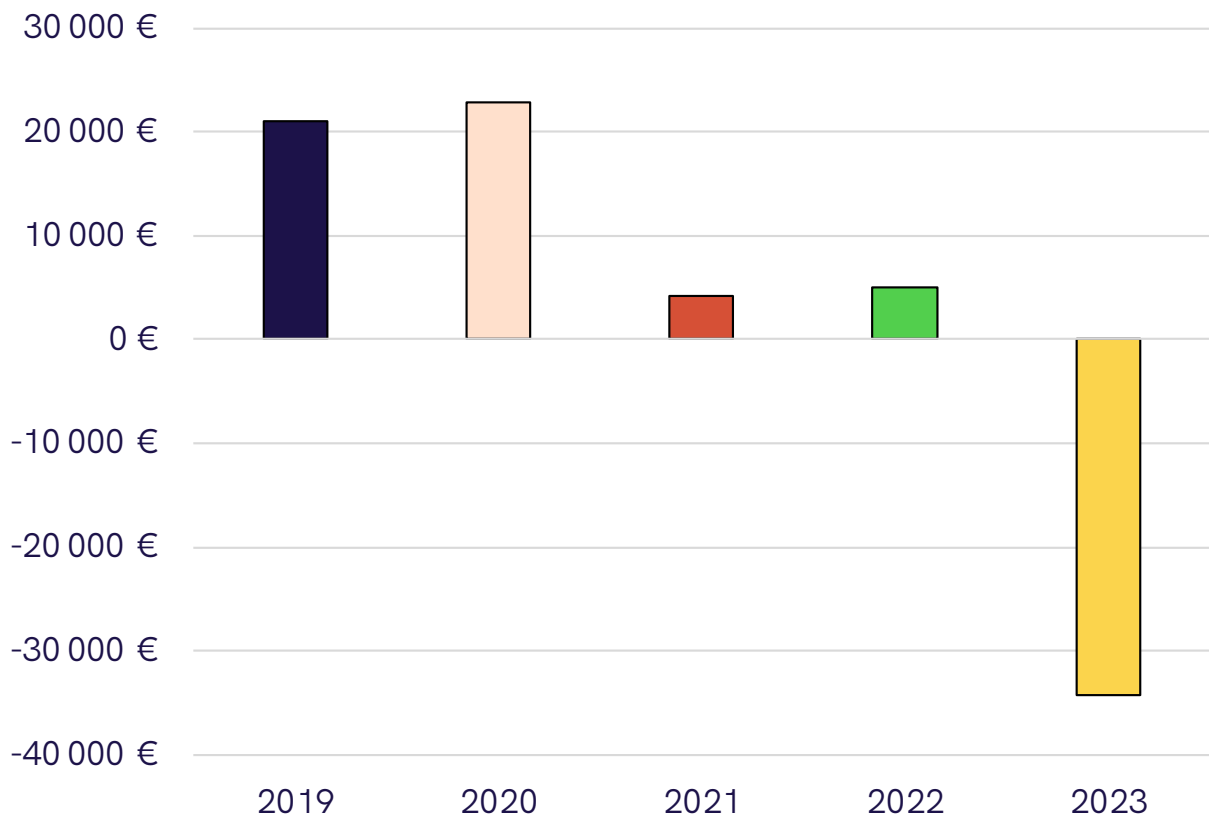
L'équivalent temps plein (ETP) est calculé à partir de la durée mensuelle légale de travail, égale à 151,67 heures par mois.



## Analyse du résultat

### 1) Résultat de l'exercice

		Évol N-1	Produits réal.	% Produits
<b>2019</b>	20 992 €	52 050 €	792 148 €	2,6%
<b>2020</b>	22 899 €	1 907 €	730 502 €	3,1%
<b>2021</b>	4 253 €	(18 645 €)	797 855 €	0,5%
<b>2022</b>	4 934 €	680 €	971 739 €	0,5%
<b>2023</b>	<b>-34 261 €</b>	<b>(39 195 €)</b>	<b>977 179 €</b>	<b>-3,5%</b>



Le développement de nos recettes propres (+22 826 sur l'activité de concert et les locations d'espaces), l'obtention de subventions de fonctionnement en hausse (Ville de Saint-Brieuc et Drac Bretagne pour +30 000 €) et le soutien exceptionnel de la Drac Bretagne (+25 000 €), nous ont permis de réduire le déficit attendu cette année à -34 261 €.

Les versements d'indemnités de licenciements opérés cette année pèsent pour 31 687 € de charges supplémentaires au budget de fonctionnement annuel. Les indemnités de préavis et les trois versements à France Travail pour contrats de sécurisation professionnelle<sup>5</sup> étant pris en compte dès cette année (-30 917 €), nous débuterons l'année 2024 avec un allègement considérable de nos charges de personnel.

La restructuration de notre modèle économique s'appuie sur des ambitions fortes pour le développement de nos ressources propres et la réduction de nos dépenses structurelles. Les résultats obtenus cette année, en parallèle d'objectifs artistiques et culturels accomplis malgré une importante réorganisation interne, nous paraissent particulièrement encourageants pour la poursuite de nos activités et le maintien des emplois au sein de Bonjour Minuit.

## 2) Bilan

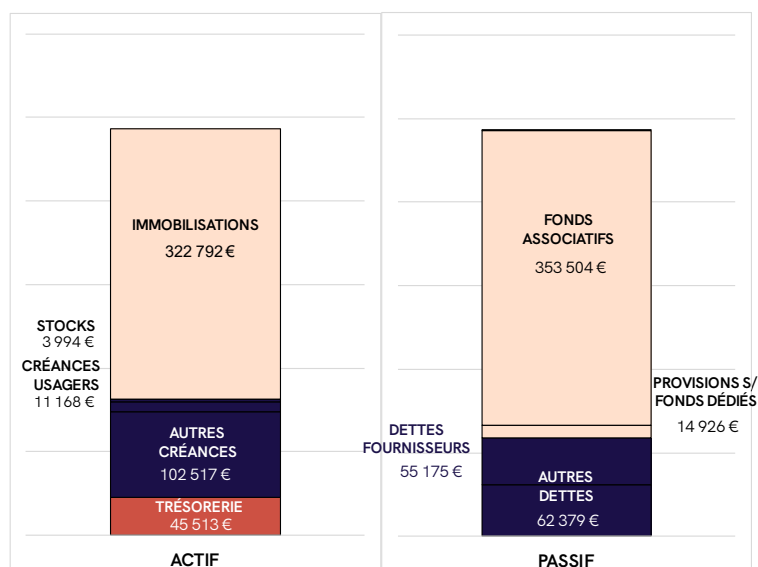
BILAN 2022			
ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	322 792 €	FONDS ASSOCIATIFS	353 504 €
STOCKS	3 994 €	PROVISIONS S/ FONDS DÉDIÉS	14 926 €
ACCOMPTES VERSÉS	0 €	TRÉSORERIE NEGATIVE	0 €
CRÉANCES USAGERS	11 168 €	DETTES FOURNISSEURS	55 175 €
AUTRES CRÉANCES	102 517 €	AUTRES DETTES	62 379 €
TRÉSORERIE	45 513 €		
<b>TOTAL</b>	<b>485 984 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>485 984 €</b>

FONDS DE ROULEMENT		45 638 €
BESOIN OU EXCEDENT EN FONDS DE ROULEMENT		-125 €
TRÉSORERIE		45 513 €

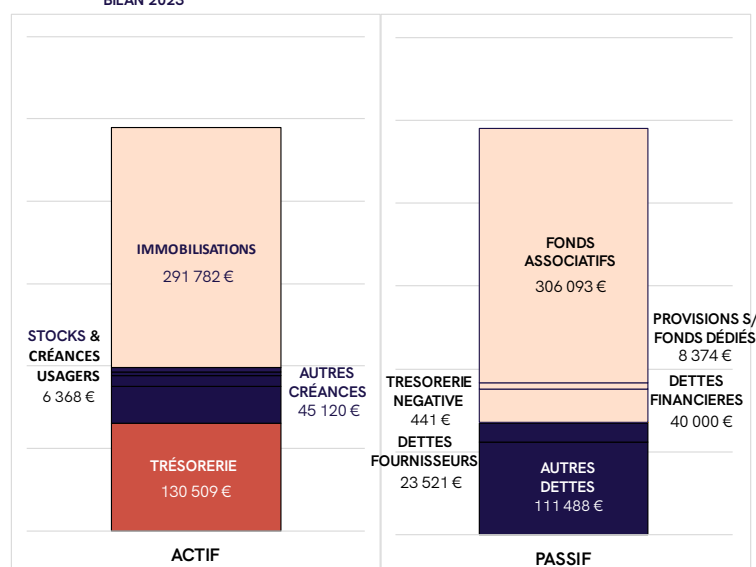
BILAN 2023			
ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	291 782 €	FONDS ASSOCIATIFS	306 093 €
STOCKS	5 521 €	PROVISIONS S/ FONDS DÉDIÉS	8 374 €
ACCOMPTES VERSÉS	3 980 €	DETTES FINANCIERES	40 000 €
CRÉANCES USAGERS	13 005 €	TRÉSORERIE NEGATIVE	441 €
AUTRES CRÉANCES	45 120 €	DETTES FOURNISSEURS	23 521 €
TRÉSORERIE	130 509 €	AUTRES DETTES	111 488 €
<b>TOTAL</b>	<b>489 917 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>489 917 €</b>

FONDS DE ROULEMENT		62 685 €
BESOIN OU EXCEDENT EN FONDS DE ROULEMENT		67 383 €
TRÉSORERIE		130 068 €

BILAN 2022



BILAN 2023



Fonds de roulement	45 638 €
Besoin/Excédent en Fds. de roulement	(125 €)
Trésorerie	45 513 €

Fonds de roulement	62 685 €
Besoin/Excédent en Fds. de roulement	67 383 €
Trésorerie	130 068 €

<sup>5</sup> Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) permet au salarié dont le licenciement économique est envisagé, de bénéficier, après la rupture du contrat de travail, d'un ensemble de mesures lui permettant un reclassement accéléré proposé par France Travail (anciennement Pôle emploi).

Au regard de notre précédent bilan faisant état de disponibilités de trésorerie fortement dégradées et afin de faire face au coût des licenciements ainsi qu'au déficit attendu, notre plan de restructuration s'est appuyé sur un impératif d'obtention de prêts pour abonder le fonds de roulement nécessaire à l'activité. Les 80 000 € de prêts que nous avons pu réunir (40 000 € du Crédit Mutuel de Bretagne et 40 000 € de France Active) doivent nous permettre de maintenir un solde bancaire positif durant toute la durée de leur remboursement (de trois à quatre ans depuis novembre 2023).

Ces prêts viennent s'inscrire au bilan pour 40 000 € de dettes financières et 40 000 € d'autres dettes et notre trésorerie est en conséquence revalorisée à la hausse.

Les immobilisations liées à nos investissements matériels passés continuent quant à elles de se dévaloriser progressivement.

Nos provisions sur fonds dédiés pour la retraite de nos salarié·es permanent·es diminuent légèrement du fait des licenciements réalisés.

### 3) Perspectives & budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 présenté ici correspond à celui transmis à nos partenaires publics, à l'occasion de nos demandes annuelles de subventions de fonctionnement, mis à jour avec les derniers montants de subvention effectivement confirmés (Drac Bretagne : +40 000 €).

Ce budget est établi en cohérence avec le budget quadriennal annexé à notre convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) cosignée avec l'Etat - Drac Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Ville de Saint-Brieuc.

Il nous engage dans un modèle économique clarifié avec nos partenaires publics et vise à assurer le bon accomplissement de nos missions, tout en nous permettant de recréer la trésorerie nécessaire au bon déroulement de nos activités.

C'est donc avec enthousiasme que nous débutons cette année 2024. Nous nous attacherons à finaliser notre restructuration et en optimiser les effets : nous avons bénéficié d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) proposé par France Active Bretagne entre février et avril pour analyser nos modèles économiques et les faire évoluer en conséquence. Nous avons également déposé tout début avril une demande d'aide à la restructuration économique auprès du Centre National de la Musique (CNM), en vue de combler une part de notre déficit 2023 et pour obtenir des moyens supplémentaires utiles au développement de nos ressources propres, indispensables à l'accomplissement de nos objectifs d'ici 2026.

BUDGET PRÉVISIONNEL

CHARGES	2024		2023		PRODUITS	2024		2023	
ACHATS	206 568 €	22%	157 000 €	16%	VENTES	151 218 €	16%	143 929 €	15%
SERVICES EXTÉRIEURS	56 219 €	6%	48 518 €	5%	SUBVENTIONS	730 514 €	79%	769 272 €	79%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	159 264 €	17%	148 463 €	15%	AUTRES PRODUITS	9 200 €	1%	8 036 €	1%
IMPÔTS & TAXES	30 983 €	3%	31 662 €	3%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	31 730 €	3%	55 942 €	6%
CHARGES DE PERSONNEL	426 451 €	46%	560 317 €	55%					
AUTRES CHARGES	570 €	0%	11 518 €	1%					
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	42 608 €	5%	53 962 €	5%					
<b>TOTAL</b>	<b>922 662 €</b>		<b>1 011 440 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>922 662 €</b>		<b>977 179 €</b>	
<i>Sous-total Charges d'Exploitation</i>	<i>880 054 €</i>		<i>957 477 €</i>		<i>Sous-Total Produits d'Exploitation</i>	<i>890 932 €</i>		<i>921 237 €</i>	
Écart								0 €	
					<i>Excédent Brut d'Exploitation</i>	<i>10 878 €</i>		<i>-36 241 €</i>	



**ACHATS**

	2024		2023	
<b>ACHATS DE CONCERTS</b>	124 938 €	14%	82 601 €	8%
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>				
<b>SECURITE EVENEMENTS</b>	14 658 €	2%	17 363 €	2%
<b>LOCATIONS TECHNIQUES EVENEMENTS</b>	4 674 €	1%	6 941 €	1%
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
	2024		2023	
<b>SALAIRES BRUTS</b>	311 888 €	34%	429 086 €	42%
<b>COTISATIONS SOCIALES</b>	114 563 €	12%	131 231 €	13%

**VENTES**

	2024		2023	
<b>BILLETTERIE</b>	74 558 €	8%	50 448 €	5%
<b>RECETTES DE BAR</b>	41 715 €	5%	47 116 €	5%
<b>SUBVENTIONS</b>				
	2024		2023	
<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>662 000 €</b>	<b>72%</b>	<b>587 000 €</b>	<b>60%</b>
État - DRAC - SMAC + Action Educ	150 000 €	16%	110 000 €	11%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	62 000 €	7%	57 000 €	6%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	95 000 €	10%	95 000 €	10%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	10 000 €	1%	5 000 €	1%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	320 000 €	35%	320 000 €	33%
<b>AIDES AUX PROJETS</b>	<b>82 300 €</b>	<b>9%</b>	<b>158 339 €</b>	<b>16%</b>
État - DRAC - Aide exceptionnelle	0 €	0%	20 000 €	2%
État - DRAC - Autres	12 000 €	1%	47 326 €	5%
État - Autres (hors aides à l'emploi)	2 500 €	0%	3 500 €	0%
Conseil Régional - Autres	24 000 €	3%	21 961 €	2%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	13 125 €	1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération - Autres	0 €	0%	2 800 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	36 300 €	4%	49 628 €	5%
<b>AIDES À L'EMPLOI</b>	<b>14 214 €</b>	<b>2%</b>	<b>33 848 €</b>	<b>3%</b>
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	14 214 €	2%	33 848 €	3%
<b>TVA S/ Subventions</b>	<b>-3 000 €</b>	<b>0%</b>	<b>-9 915 €</b>	<b>-1%</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
	2024		2023	
<b>ADHESIONS</b>	4 200 €	0%	3 981 €	0%